

PROFIL TEMPERE

Prospectus simplifié



 **Meeschaert**
Asset Management

12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris – Tél. 01 53 40 20 20 – www.meeschaert.com

Prospectus simplifié

PARTIE A STATUTAIRE

FCP conforme aux normes européennes

1. Présentation succincte

Code ISIN : FR0000971764 (C)
FR0000971772 (D)

Dénomination : PROFIL TEMPERE

Forme juridique : FCP de droit français

Compartiments/nourricier : non

Société de gestion : Meeschaert Asset Management

Dépositaire : Financière Meeschaert

Commissaire aux comptes : Xavier LHOPE

Commercialisateur : Meeschaert Asset Management, Financière Meeschaert

La liste des commercialisateurs n'est pas exhaustive dans la mesure où, notamment, l'OPCVM est admis à la circulation en Euroclear. Ainsi, certains commercialisateurs peuvent ne pas être mandatés ou connus de la société de gestion.

Déléataire : néant

Durée d'existence prévue : Cet OPCVM a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

Conseillers : néant

2. Informations concernant les placements et la gestion :

Classification : Diversifié

OPCVM d'OPCVM : inférieur à 20% de l'actif net

Objectif de gestion :

PROFIL TEMPERE est un FCP dont l'objectif de gestion est d'offrir une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille diversifié. La gestion vise à surperformer son indicateur de référence composé de 25% de l'indice MSCI Euro, 50% de l'indice Euro MTS 1-3 ans et de 25% EONIA capitalisé 7 jours. Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le Fonds. Les indicateurs utilisés sont annualisés.

Indicateur de référence :

La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, l'allocation d'actifs pourra différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence ; des comparaisons à l'indice composite (25% MSCI Euro dividendes non réinvestis, 50% Euro MTS 1-3 ans, 25% EONIA capitalisé 7 jours restent cependant possibles à long terme.

L'indice Euro MTS 1-3 ans est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans, il est composé d'une vingtaine d'obligations environ (consultable sur www.euromtsindex.com). Il est calculé coupons réinvestis

Le MSCI Euro est un indice composite publié par Morgan Stanley qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone Euro et comprend une centaine de valeurs (consultable sur www.msci.com). Il est calculé hors dividendes réinvestis.

L'EONIA est le taux moyen au jour le jour sur le marché interbancaire en euro. Il correspond à la

moyenne pondérée de toutes les transactions effectuées entre les principales banques de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié par la Fédération Bancaire Européenne (consultable sur www.euribor.org). Il est calculé coupons réinvestis ;

Stratégie d'investissement :

Notre approche est une gestion active et discrétionnaire, sans a priori sur les grandes et moyennes capitalisations.

La répartition entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires,...) varie en fonction des anticipations du gérant. Elle est basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondiale, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits,...).

Le fonds, concernant la partie du portefeuille investie en actions, recherche des titres dont les cours en Bourse paraissent être sous-évalués par rapport à la qualité de l'entreprise et à ses perspectives de croissance. Les critères retenus sont selon les cas, en particulier la valeur d'actif, le rendement, la croissance, la qualité des dirigeants. La partie investie en actions pourra varier entre 0% et 50% de l'actif.

Tout en poursuivant l'objectif de gestion, et à titre de diversification, le fonds pourra investir via des opcvms, des trackers, des certificats, ou des warrants, dont les sous-jacents sont des matières premières, énergétiques ou agricoles dans la limite de 10% de l'actif net.

La détention totale de parts ou d'actions d'OPVCM français, ou européens coordonnés, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, ne pourra dépasser 20% de l'actif net.

Le reste du portefeuille est essentiellement composé de placements monétaires ou obligataires. Le fonds investit sur les marchés obligataires incluant les obligations convertibles et sur les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés.

Les produits de taux (hors TCN et obligations convertibles) pourront dans la limite de 10 % de l'actif, concerner des produits non notés ou de notation inférieure à BBB- (notation composite Standard & Poor's et Moody's).

Le fonds privilégiera un investissement en zone euro, mais pourra à titre de diversification géographique investir hors zone euro, dans la limite de 10% du portefeuille.

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPVCM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre les risques actions, de taux et de change, et/ou de reconstituer une exposition synthétique sans rechercher de surexposition. Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés .

Il est nécessaire de préciser que la gestion du FCP n'étant ni indicielle, ni benchmarkée, la performance du FCP pourra, le cas échéant s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

Votre fonds est exposé à plusieurs risques qui sont décrits ci dessous par ordre d'importance

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPVCM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital : L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque de taux :

Le FCP sera investi en instruments obligataires, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis à taux fixe peut baisser et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque de baisse ou du défaut de paiement des titres émis par un émetteur privé qui peut se traduire par une baisse de la valeur liquidative du fonds

Risque action : En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de change :

Si la devise dans laquelle un titre est libellé baisse par rapport à la devise de référence, la valeur du titre va diminuer et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

A titre accessoire, le fonds pourra être exposé à un risque small cap, à un risque sur les titres investis en pays émergents, à un risque high yield et à un risque matières premières.

Le détail des risques mentionnés dans cette rubrique se trouve dans la note détaillée.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Le FCP est ouvert à tout souscripteur. Le FCP est ouvert à tout souscripteur. Il est également destiné à servir de support de contrats d'assurance vie en unités de compte. L'investisseur souscrivant des parts de ce Fonds souhaite investir dans un placement diversifié à dominante obligataire. La durée minimale de placement recommandée est de 3 ans. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur, et notamment de ses objectifs propres et de la composition de son portefeuille financier. Il est recommandé au souscripteur de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

3. Informations sur les frais, les commissions et la fiscalité :

Frais et commissions :

-Commissions de souscription et de rachat.

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises au FCP servent à compenser les frais supportés par le FCP pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc .

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPVCM	Valeur liquidative x nombre de parts	1 % Maximum
Commission de souscription acquise à l'OPVCM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPVCM	Valeur liquidative x nombre de parts	1 % maximum
Commission de rachat acquise à l'OPVCM	Valeur liquidative x nombre de parts	Néant

-Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais, hors frais de transaction, de sur-performance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net (<i>déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management</i>)	1.794% TTC* Taux maximum
Commissions de sur-performance	Actif net	néant

*La société de gestion Meeschaert Asset Management n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes

Régime fiscal :

Selon votre régime fiscal, les plus values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

4. Informations d'ordre commercial :

Conditions de souscription et de rachat :

Les souscriptions / rachats s'effectuent par millième de parts. Ils sont centralisés par la Financière Meeschaert jusqu'à 12 heures (heure de Paris) et réalisés sur la prochaine valeur liquidative.

Date de clôture de l'exercice :

Jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Première clôture : 31/12/1989.

Affectation du résultat :

Les revenus sont capitalisés ou distribués chaque année selon l'option choisie (parts Cou D).

Comptabilisation selon la méthode des coupons encaissés.

Date et périodicité du calcul de la valeur liquidative :

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés en France et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS) où dans ce cas la valeur liquidative sera calculée la veille.

Lieu et modalités de publication ou de communication de la valeur liquidative :

La valeur liquidative est accessible dans les bureaux de la société de gestion et sur le site internet www.meeschaert.com.

Devise de libellé des parts :

Euro

Date de création :

Cet OPCVM a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 26/06/1989.

Il a été créé le 26/06/1989.

5. Informations supplémentaires :

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Meeschaert Asset Management

12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris

Le prospectus simplifié est consultable sur le site internet : www.meeschaert.com

Toutes explications supplémentaires sur ce FCP peuvent être obtenues auprès de la société de gestion dont les coordonnées figurent ci-dessus.

Date de publication du prospectus : **28/10/2011**

Le site de l'AMF (www.amf-France.org) contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

Le présent prospectus simplifié doit être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription.

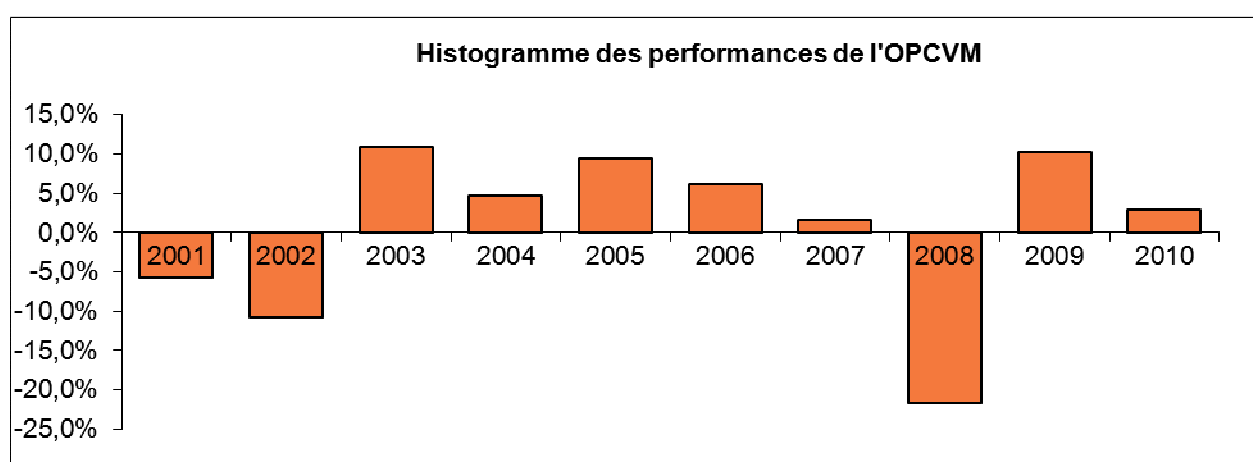
PARTIE B STATISTIQUE

Performances de l'OPCVM au 31/12/2010

Performances annuelles calculées coupons réinvestis

Les performances de l'indice composite sont calculées en tenant compte du fait que le MSCI Euro est calculé hors dividendes réinvestis et l' Euro MTS 1-3 ans coupons réinvestis.

Performances annualisées	1 an	3 ans	5 ans
Profil Tempéré	2.95%	-3.92%	-0.90%
25% MSCI Euro - 50% Euro MTS 1-3 - 25% Eonia	-0.15%	0.06%	2.13%



**AVERTISSEMENT ET COMMENTAIRES
EVENTUELS**

**Les performances passées ne préjugent pas
des performances futures.
Elles ne sont pas constantes dans le temps**

Présentation des frais facturés à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos au 31/12/2010

Frais de fonctionnement et de gestion	1.78%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir : <ul style="list-style-type: none">- des coûts liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur	-0.03%
Autres frais facturés à l'OPCVM Ces autres frais se décomposent en : <ul style="list-style-type: none">- commission de surperformance- commission de mouvement	- 0.72%
Total facturé à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos	2.47%

Frais de fonctionnement et de gestion

Ils recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction, et le cas échéant, de la commission de surperformance. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement. Les frais de fonctionnement et de gestion incluent notamment les frais de gestion financière, les frais de gestion administrative et comptable, les frais de dépositaire, de conservation et d'audit.

Coût induit par l'achat d'OPCVM et/ou de fonds d'investissement

Certains OPCVM investissant dans d'autres OPCVM ou dans des fonds d'investissement de droit étranger (OPCVM cibles). L'acquisition et la détention d'un OPCVM cible (ou d'un fonds d'investissement) font supporter à l'OPCVM acheteur deux types de coûts évalués ici :

- a) des commissions de souscription/rachat. Toutefois la part de ces commissions acquises à l'OPCVM cible est assimilée à des frais de transaction et n'est pas comptée ici.
- b) Des frais facturés directement à l'OPCVM cible, qui constituent des coûts indirects pour l'OPCVM acheteur.

Dans certains cas, l'OPCVM acheteur peut négocier des rétrocessions, c'est à dire des rabais sur certains de ces frais. Ces rabais viennent diminuer le total des frais que l'OPCVM acheteur supporte effectivement.

Autres frais facturés à l'OPCVM

D'autres frais peuvent être facturés à l'OPCVM. Il s'agit :

- a) Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs.
- b) Des commissions de mouvement. La commission de mouvement est une commission facturée à l'OPCVM à chaque opération sur le portefeuille. Le prospectus complet détaille ces commissions. La société de gestion peut en bénéficier dans les conditions prévues en partie A du prospectus simplifié.

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que ces autres frais sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre et que les chiffres présentés ici sont ceux constatés au cours de l'exercice précédent.

Information sur les transactions au cours du dernier exercice clos au 31/12/2010

Les transactions entre la société de gestion pour le compte des OPCVM qu'elle gère et les sociétés liées ont représenté sur le total des transactions de cet exercice :

Classes d'actifs	Transactions
Actions	13,45%
Titres de créance	0%